# PROJET DE SERVICE

2023-2027



# SASLA LISIEUX

5 rue Victorine Magne 14100 LISIEUX

N° FINESS: 14 003 173 3



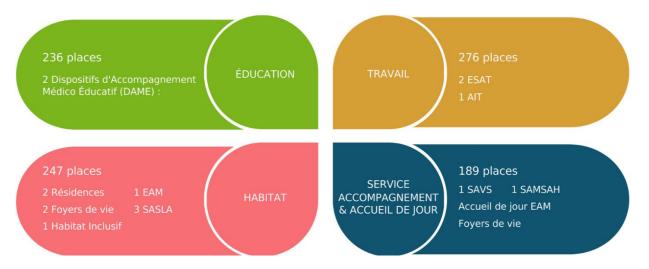
# Table des matières

1.	L'association	. 3
1.1	Présentation	. 3
1.2	Le projet associatif	. 3
1.3	Principes d'intervention	. 4
2. et se	Présentation du Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonon	
2.1		
2.2		
2.3		
3.	Présentation de la personne accompagnée et de son entourage	
3.1		
3.2	L'évolution du public	. 7
3.3	Les relations avec l'entourage	. 7
4.	Les besoins des personnes accompagnées	. 8
4.1	Besoins en matière de santé somatique ou psychique	. 8
4.2	Besoins en matière d'autonomie	. 8
4.3	Besoins pour la participation sociale	. 8
5.	Les prestations d'accompagnement proposées	. 9
5.1	Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles.	. 9
5.2	Prestation en matière d'autonomie	. 9
5.3	Prestations pour la participation sociale	. 9
5.4	Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	10
5.5	Prestations indirectes	10
6.	Déclinaison de l'offre de services	11
7.	L'organisation du SASLA	11
8.	Les ressources humaines	11
8.1	L'organigramme de l'établissement/du service	12
8.2		
9.	Les axes d'amélioration du projet	
9.1		
9.2	Les axes d'amélioration	16

### 1. L'association

### 1.1 Présentation

L'association gère **16 établissements et services,** répartis en quatre secteurs d'activités pour **948 places**. Au 31/12/2021, l'association compte **368 salariés**.



### 1.2 Le projet associatif

Le projet associatif 2022-2026 s'appuie sur :

- 3 valeurs : l'Engagement, l'Epanouissement et la Créativité
- 4 parties prenantes : les personnes accompagnées, les familles et amis, les salariés et les partenaires.
- 12 objectifs:
  - Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie
  - Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être
  - Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux besoins et attentes
  - Accueillir et accompagner les familles
  - o Renforcer le lien avec les familles et soutenir les aidants
  - o S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association
  - Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité
  - o Œuvrer pour une qualité de vie au travail
  - Soutenir l'initiative et la créativité des salariés
  - Travailler en réseau partenarial
  - o Coconstruire avec les partenaires des projets communs
  - Renforcer l'efficience d'organisation et de gestion

Le projet associatif détaillé est accessible sur le site internet www.apaeipapf.fr

### 1.3 Principes d'intervention

- Autodétermination des personnes accompagnées
- Dynamique de parcours des personnes accompagnées
- Expression et participation des personnes accompagnées
- Gestion des paradoxes
- Modalités de régulation
- Diffusion des RBPP de la HAS

# Présentation du Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome et ses missions

### PÔLE HÉBERGEMENT DE LA VALLÉE D'AUGE



### 2.1 Présentation du SASLA

Le SASLA se distingue d'une part, par deux mini-collectifs que sont :

- une résidence de 9 studios de mise en situation d'habitat, (Les Préludes)
- trois appartements jumelés proches des Résidences, (l'Ilot Delaunay) pour 6 autres adultes sous la forme d'une colocation mixte.

Enfin s'ajoutent 19 appartements dit « satellites ». Ce sont des appartements indépendants situés sur le territoire Lexovien autour des mini-collectifs dont un qui se situe dans l'enceinte du pôle d'hébergement.

Le SASLA dispose d'un bureau principal situé dans le pavillon Magne et de 2 autres bureaux annexes dans le bâtiment des mini-collectifs (Préludes et de l'îlot Delaunay). Le service dispose également d'un véhicule léger 5 places.

Le SASLA bénéficie du financement exclusif du Conseil Départemental du Calvados. Le budget du SASLA (charges) constaté au compte administratif de 2021 était de 350 800 Euros.

### 2.2 Les missions

Ce service d'hébergement ouvert sur la cité accompagne 34 personnes, hommes et femmes, âgés de 20 à 60 ans. Chacun bénéficie d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) d'un hébergement associé à leur statut de travailleur d'ESAT pour la plupart d'entre eux. Pour quelques-uns, l'arrêt immédiat du travail pour des problématiques diverses et / ou la retraite, ne peut stopper de manière systématiques et immédiate l'accompagnement social par le SASLA. Dans ces cas précisés la continuité de la prise en charge s'impose.

Si les personnes accompagnées sur le SASLA sont principalement en situation de handicap intellectuel avec ou sans troubles associés, elles présentent certaines aptitudes pour vivre une autonomie pratique et sociale, en sécurité, sur un dispositif ouvert, que ce soit en mini-collectif ou en appartement.

C'est-à-dire qu'ils développent des compétences pour se déplacer avec les transports en commun, se repérer et circuler dans la ville, gérer leur appartement dans le quotidien, faire de petits achats seuls, nouer des relations avec l'extérieur et parfois vivre seul sans l'appui et le conseil permanents des professionnels.

### 2.3 L'arrêté d'autorisation

Au 31/12/2022

Nom établissement	Service d'Accompagnement et de Suivi (SAS) en	
Nom etablissement	Logement Autonome de Lisieux	
N° FINESS	14 003 173 3	
Catégorie d'établissement	446 – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	
Mode de financement	08 – Président du Conseil départemental	
Date d'autorisation	10/01/2020	
Date de fin de	03/01/2032	
l'autorisation		

Code discipline d'équipement	Code clientèle	Mode de fonctionnement	Capacité autorisée
509 – Accompagnement à la Vie Sociale des adultes handicapés	010 – Tous types de déficiences	16 – Prestation en milieu ordinaire	34

# 3. Présentation de la personne accompagnée et de son entourage

### 3.1 Les caractéristiques des personnes accompagnées

Le handicap intellectuel n'est pas toujours visible de prime abord et peut ne se révéler que lorsque l'on entre en communication avec la personne concernée. Son origine peut être d'ordre génétique, congénitale, accidentelle...

Ce handicap, quel qu'en soit l'origine, vient réduire les facultés intellectuelles du sujet, sa compréhension, ses apprentissages, son jugement, son attention, sa capacité à décider. Il limite l'autonomie de la personne et modifie ses relations aux autres. Même si souvent il apparait dès la naissance ou la petite enfance, il peut survenir dans d'autres circonstances, par exemple à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Considéré comme cause « principale du handicap », le handicap intellectuel peut être associé à une déficience sensorielle (visuelle, auditive...), ou de la communication. Enfin, des difficultés motrices ou psychomotrices peuvent être associées, là encore à des degrés très divers qui vont de la simple gêne à la situation de pluri-handicap.

Autre pathologie entrainant des troubles mentaux, le handicap psychique quant à lui se manifeste par des troubles affectifs et émotionnels, soit une perturbation dans la personnalité, sans pour autant avoir des conséquences sur les fonctions intellectuelles.

Dans un cas comme dans l'autre, certains troubles ou pathologies viennent compliquer le handicap et de ce fait impactent l'accompagnement quotidien. Une autre complication naît de l'intrication de troubles psychiques ou du comportement avec le handicap mental.

D'autres maladies invalidantes, maladies qui, de par leurs effets sur l'organisme, peuvent générer un handicap, et évoluer dans le temps.

### 3.2 L'évolution du public

Si le contrat de séjour est initialement signé pour une durée indéterminée, cela ne signifie pas pour autant que le projet de vie de la personne se réalisera exclusivement sur le SASLA.

L'usager accueilli peut être amené à quitter le SASLA pour un projet de vie plus autonome ou plus en adéquation avec son état de santé. La personne, le service et son représentant légal collaborent au mieux pour préparer la sortie du SASLA vers ce nouveau projet. Après sa sortie, des liens demeurent et des bilans sont effectués conjointement avec l'établissement d'accueil.

Une personne peut également souhaiter quitter le service pour une autre structure (SAVS, foyer d'hébergement, foyer de vie, ...). Le service contacte alors les établissements souhaités, en lien avec le tuteur et/ou la famille. Les dossiers de candidature sont adressés, des périodes de stages peuvent être mises en place si l'établissement concerné en a la possibilité.

### 3.3 Les relations avec l'entourage

L'institution est en soi un média de socialisation mais une vigilance doit être portée afin que l'institution, dans sa fonction protectrice, ne soit pas source d'exclusion, en se substituant à la famille ou à la société et en créant un éloignement du « monde ordinaire ». Parallèlement, il ne s'agit pas de forcer une socialisation, qui pourrait être préjudiciable à l'usager parce que prématurée ou génératrice d'insécurité.

Il est essentiel de définir cette place, en précisant aussi clairement que possible le type de relations que la structure a développé, doit développer ou souhaite développer avec l'entourage. Il convient d'avoir une connaissance précise des obligations de l'établissement ou du service vis-à-vis des représentants légaux, et de clarifier dans le projet la participation respective des personnes accompagnées et de leurs représentants légaux.

Les situations peuvent d'ailleurs être complexes pour certains types d'établissements et services. Il est recommandé de préciser la place des parents, des familles et de l'entourage, en définissant aussi clairement que possible les relations souhaitées ou mises en œuvre dans la structure : les termes de coopération, travail avec les familles, maintien des liens sont explicités et si possible, illustrés concrètement.

## 4. Les besoins des personnes accompagnées

Dans le cadre de l'écriture du projet SASLA, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des besoins en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les besoins ci-dessous ont été identifiés.

### 4.1 Besoins en matière de santé somatique ou psychique

- ☒ Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
- ☑ Besoins en matière de fonctions sensorielles
- ☑ Besoins en matière de douleur
- ☑ Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
- ☑ Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoiëtique, immunitaire et respiratoire
- Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique, endocrinienne
- ☑ Besoins en matière de fonctions génito-urinaires et reproductives
- ⊠ Besoins en matière de fonctions locomotrices
- ☑ Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
- ☑ Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé

#### 4.2 Besoins en matière d'autonomie

- Besoins en lien avec l'entretien personnel
- ☑ Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
- ☒ Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

### 4.3 Besoins pour la participation sociale

- ☑ Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
- ⊠ Besoins pour vivre dans un logement
- ☑ Besoins pour accomplir les activités domestiques
- ⊠ Besoins pour participer à la vie sociale
- ☑ Besoins pour se déplacer avec un moyen de transport

Besoins pour l'insertion sociale et professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux

- ⊠ Besoins en lien avec la vie scolaire et étudiante
- Besoins en lien avec le travail et l'emploi
- ⊠ Besoins transversaux en matière d'apprentissages

- ☑ Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
- ⊠ Besoins pour apprendre à être pair-aidant
- ☑ Besoins en matière de ressource et d'autosuffisance économique

# 5. Les prestations d'accompagnement proposées

Dans le cadre de l'écriture du projet du SASLA, les équipes ont été mobilisées autour des nomenclatures SERAFIN PH pour réfléchir collectivement à leur représentation au sein de la structure.

Ainsi, pour la nomenclature des prestations en matière de santé somatique ou psychique, en matière d'autonomie ou en matière de participation sociale, les prestations déjà réalisées ou à développer ont été identifiées.

# 5.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Soins somatiques et psychiques

- ☑ Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
- ☑ Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués
- ☑ Prestations des psychologues
- ☑ Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

☑ Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

### 5.2 Prestation en matière d'autonomie

- ☑ Accompagnements pour la communication et les relations à autrui
- Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

### 5.3 Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

- ☑ Accompagnements à l'expression du projet personnalisé
- Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

Accompagnements pour participer à la vie sociale

- ☑ Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs
- Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements au logement

- ☑ Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

- ☑ Accompagnements pour l'ouverture des droits
- Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources
- ☑ Informations conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

### Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

- Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant, d'apprenti
- ☑ Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle
- □ Accompagnements pour mener sa vie professionnelle
- Accompagnements pour réaliser des activités de jours spécialisés
- Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle
- Accompagnements pour l'exercice des mandats électoraux, la représentation des pairs et la pair-aidance

# 5.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

☑ Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

### 5.5 Prestations indirectes

### Qualité et sécurité

- ☑ Démarche d'amélioration continue de la qualité
- ☑ Analyses des pratiques, espaces ressources et soutien au personnel
- ☑ Prestations de supervision

#### Relations avec le territoire

- ☑ Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés du droit commun

#### Transport lié à gérer, manager, coopérer

☑ Transport lié à gérer, manager, coopérer

#### **Fonctions logistiques**

Locaux et autres ressources pour accueillir

- ☑ Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- ☑ Locaux et autres ressources pour gérer, manager et coopérer
- ☑ Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs

### Transport lié au projet individuel

- ☑ Transports liés à accueillir (domicile structure)
- ☑ Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
- ☑ Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale

### 6. Déclinaison de l'offre de services

- L'accompagnement à la santé
- L'accompagnement à la participation sociale
  - o Soutenir l'expression singulière
  - o Améliorer l'adaptabilité de l'environnement
  - Favoriser les interrelations
- L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- L'accompagnement à la vie sociale dans le service
- Les prestations liées à l'hébergement
- Les activités de jour ou à caractère professionnel
- L'accès aux loisirs et aux vacances
- Le travail avec les familles (participation familiale)
- La prise en compte de la vie affective, amoureuse et sexuelle
- L'accompagnement de l'avancée en âge
- Les troubles du comportement

## 7. L'organisation du SASLA

- Le processus d'admission
- Le processus du projet personnalisé
- Le processus de sortie
- Les modalités d'accompagnement
- L'ancrage des activités dans le territoire
- La transversalité
- Participations des familles
- Diffusion continue des bonnes pratiques de la HAS
- Traitement des évènements indésirables
- Communication et coordination interne

### 8. Les ressources humaines

Le projet associatif 2022-2026 contient 3 orientations en matière de ressources humaines :

- Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité,
- Œuvrer pour une qualité de vie au travail,
- Soutenir l'initiative et la créativité des salariés.

### 8.1 L'organigramme de l'établissement/du service

A la date du 01/01/23, l'organigramme est le suivant :

### **Fonctions support**

Personnel d'encadrement - 0,65 ETP

1 directeur - 0,30 ETP

1 chef de service Educatif - 0,35 ETP

### Personnel administratif - 0,375 ETP

1 secrétaire de direction – 0,25 ETP 1 agent administratif principal – 0,125

ETP

Services généraux – 0,37 ETP

1 agent de service intérieur - 0,37 ETP

### **Accompagnement**

Personnel socioéducatif - 5,50 ETP

2 éducateurs spécialisés - 2,00 ETP

1 TESF - 1,00 ETP

3 AES - 1,50 ETP

Personnel médical – paramédical 0,19 ETP

1 Psychologue – 0,09 ETP

1 infirmière - 0,10 ETP

**Total** 

13- 7,085 ETP

#### Les délégations

Les délégations sont formalisées dans un document unique de délégation (DUD). Ce document précise la nature et l'étendue de la délégation, notamment en matière de :

- Conduite de la définition et de la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service;
- Gestion et animation des ressources humaines ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable ;
- Coordination avec les institutions et intervenants extérieurs.

Le document unique de délégation est accessible au siège social de l'association.

### Les rôles et les fonctions

Fonctions	Rôles		
	-Gestion des ressources humaines		
	Recrutement		
	Pouvoir disciplinaire		
	-Management des Chefs de service éducatif		
	-Conduite et mise en œuvre du projet du pôle hébergement		
	-Gestion budgétaire du pôle hébergement -Relations familles (Admissions, Sorties) Dans le cadre des		
Directeur du Pôle	commissions prospectives		
hébergement	-Coordination et partenariat avec le financeur, la MDPH, les		
	établissements et services		
	-Représentation de l'Association auprès des professionnels et des		
	représentants du personnel		
	-Veille législative réglementaire		
	-Mise en œuvre de la démarche qualité		
	-Mise en conformité des obligations		
	-Recrutement		
	-Management d'équipe		
	Gestion de congés, Gestion de planning, Information, Communication,		
	Gestion des conflits		
	-Animation de réunions de projets d'accompagnement individualisés		
Chef de service éducatif	Gestion budgétaire		
Cher de service educatii	Budget éducatif, Budget loisirs		
	-Relations familles		
	-Médiation		
	-Admissions, Sorties		
	-Veille législative réglementaire		
	-Démarche qualité		
	-Mise en conformité des obligations		
	-Partenariat		
	Réseau		
	-Assurer l'accueil physique et téléphonique		
	-Assurer le suivi des dossiers du personnel		
	Tenue et contrôle des documents formations, contrats de travail, congés, saisir et transmettre les éléments de salaire au siège.		
	-Assurer le suivi budgétaire et comptable et la préparation des		
	EPRD et ERRD		
	-Répondre aux enquêtes et aux indicateurs ANAP		
	-Factures des fournisseurs, Caisse de fonctionnement en espèces		
Equipe administrative	et contrôle des livres de caisse et de banque		
	-Assurer le traitement quotidien du courrier et des courriels		
	-Assurer le rapprochement de la facturation des produits de		
	séjour		
	(Planning journalier des présences des adultes)		
	-Assurer le suivi des dossiers des usagers		
	La saisie et le classement de tous les documents concernant les usagers		

	-Accueillir l'usager dans sa singularité		
	-Concevoir et conduire une analyse et une action éducative au sein		
	d'une équipe pluridisciplinaire		
	-Intervenir dans le respect de la déontologie et contribuer à évaluer et		
	développer la qualité dans l'établissement		
L'équipe éducative	-Communiquer en externe, être en veille face aux évolutions du secteur		
	et du territoire		
	-Réguler la dynamique de groupe et proposer un espace d'accueil		
	agréable et sécurisant		
	-Construire et mettre en œuvre un projet d'accueil et		
	d'accompagnement individualisé, avec l'usager et sa famille		
	-Maintenance des locaux et des matériels (parc automobile, petites		
	réparations dans les locaux, suivi des maintenances)		
	-Prestataire repas, préparation, présentation des repas		
	-Prestataire nettoyage entretien des locaux communs et des lieux		
Equipe des services	privés		
généraux	·		
generaux	-Surveillance de nuit, veiller à la sécurité des usagers, préparation des		
	petits déjeuners, entretien des parties communes		
	-Entretien du linge, lavage, séchage et repassage du linge		
	-Dispenser des soins infirmiers d'urgence ou non sur protocoles		
	écrits en collaboration avec le médecin.		
	Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic infirmier et se		
	mettre en lien avec le médecin ou la famille		
	-Participer et assister l'équipe éducative dans le cadre des activités		
	liées à la santé / repas		
	Vulgarisation des termes spécifiques		
	-Appliquer les prescriptions médicales des traitements		
Infirmier(ère)	Tenue et contrôle des posologies		
, ,	Suivie des ordonnances transmises		
	Assurer le suivi de la santé		
	Organiser les rendez-vous avec le médecin traitant et les médecins		
	spécialisés		
	-Assurer la liaison entre la pharmacie et l'établissement		
	Pour assurer l'observance et la continuité des soins		
	-Tenir à jour le dossier de santé des usagers.		
	Assurer les contacts et les correspondances avec les partenaires		
	médicaux		
	-Accompagnement des familles		
	Aider à une meilleure compréhension du comportement et des enjeux en		
	lien avec le handicap		
	-Participer aux diverses réunions et travailler en équipe		
	Apporter un éclairage spécifique et participer à l'analyse de la situation		
	de l'usager pour favoriser un regard global		
	Soutien des équipes		
	-Rédactions de bilans de renouvellement ou d'orientation pour la		
Psychologue	MDPH		
	-Liens et réunions avec les partenaires		
	-Evaluation des adultes par des observations cliniques ou en entretien.		
	Evaluation des capacités instrumentales, relationnelles et les troubles		
	psychoaffectifs		
	-Mettre en place et assurer un suivi psychologique de façon		
	régulière ou ponctuelle		
	Apporter un soutien psychologique, permettre l'expression des affects et		
	apaiser les angoisses		
	apailed. 100 difference		

	-Participer aux différents temps avec les familles et partenaires			
	concernant les situations des usagers potentiellement entrant/ Sortant			
	-Mobilise et entretient les liens partenariaux avec les acteurs			
	locaux, dans une dynamique de réseau.			
	-Identifie et analyse les besoins individuels nécessaires à la			
	réalisation des projets ainsi que les besoins d'un territoire et d'une			
	population			
	-Apporte un soutien méthodologique auprès des équipes, dans la			
	réflexion globale des prises en charges, ainsi que dans la rédaction des			
	écrits professionnels			
Coordinateur	-Participe activement à la conduite et mise en œuvre de la			
	démarche qualité.			
	-Rédige des procédures, met en place des normes, assure le suivi des			
	documents uniques, pérennise la démarche.			
	-Construit des indicateurs et élabore des tableaux de bord de suivi			
	de la qualité, sous la supervision du directeur			
	-Assurer une veille de l'évolution des connaissances techniques et			
	théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique			
	adaptée à ses évolutions			
	-Occupe une place qui la situe institutionnellement à l'interface du			

chef de service et de l'équipe socio-éducative ou médico-sociale

### 8.2 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est articulée autour des points suivants :

- La gestion prévisionnelle des emplois et de compétences
- Le recrutement de salariés
- Les entretiens professionnels
- La formation
- Les analyses des pratiques
- Le travail en équipe pluri disciplinaire
- La qualité de vie au travail

### 9. Les axes d'amélioration du projet

# 9.1 Les modalités d'évaluation et de pilotage du projet d'établissement

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du projet d'établissement, deux instances sont mises en place :

- Un groupe de pilotage propre à l'établissement / le service : le Comité Qualité Etablissement
- Un groupe de pilotage associatif, assurant le pilotage et l'évaluation des axes transversaux des projets des établissements ou des services : le Comité Qualité Global

### 9.2 Les axes d'amélioration

### Actions communes à tous les établissements & services de l'association

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
Promouvoir la bientraitance et la réflexion éthique des professionnels (Engagement / salariés)	Promouvoir la culture éthique	- Mettre en place la démarche - Organiser une instance associative	- Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
Définir et mettre en œuvre une stratégie de Responsabilité Sociétale des Entreprises	Intégrer les préoccupations sociales et environnementales à l'activité des ESMS et promouvoir le développement durable	- Mettre en place la démarche - Faire un état des lieux et définir les priorités	Créer des groupes de travail associatifs selon les thématiques arrêtées     Créer des questionnaires
Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées, leur implication dans la cité et leur bien-être  (Epanouissement / personnes accompagnées)	Permettre à la personne d'être actrice de son parcours	<ul> <li>Définir les conditions d'autodétermination sécures pour la personne accompagnée</li> <li>Sensibiliser les professionnels</li> </ul>	- Faire une étude sur les modalités de mise en œuvre du droit à l'expérimentation - Recueillir dans le cadre du CVS les avis des personnes sur ce thème - Développer les groupes d'expression
Œuvrer pour une qualité de vie au Travail (Epanouissement / salariés)	Œuvrer pour une qualité de vie au travail	- Réaliser le plan d'actions suite au diagnostic réalisé en 2022	<ul> <li>Constituer des groupes de travail pluridisciplinaires au niveau associatif</li> <li>Intégrer la QVT dans les plans qualités des ESMS</li> </ul>
Développer un système d'information performant et conforme	Développer un usage éthique et sécurisé du numérique dans tous les établissements et services	- Faciliter les échanges d'informations au service de la qualité d'accompagnement des usagers et améliorer les conditions de travail des professionnels	<ul> <li>Créer un groupe de pilotage associatif</li> <li>Créer un groupe projet dans chaque ESMS</li> <li>Déployer le DUI</li> </ul>

# Actions engagées sur le Service d'Accompagnement et de Suivi en Logement Autonome

Thème et lien avec le PA	Objectif général	Objectif opérationnel	Moyens envisagés
Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité (Engagement / salariés)	Favoriser la transversalité et la coopération sur les différents services du pole hébergement	-Favoriser les actions communes entre les différentes autorisations -Favoriser les rencontres interservices -Mutualiser les compétences	-Créer un groupe de travail pour définir les modalités de mise en place d'un comité éthique
Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie (Engagement / personnes accompagnées)	Prévenir et accompagner la perte de capacité progressive des usagers	-Développer les compétences des professionnels -Apporter soin et confort en maintenant les stimulations Favoriser l'accueil séquentiel Répondre aux besoins individuels de chacune des personnes malgré l'hétérogénéité des groupes	-Proposition de temps de formation spécifiques sur le vieillissement du public accueilli- formations -Aménagement des lieux de vie, des installations et de l'accompagnementMaintien des acquis par le biais de projets adaptés et révisésAdaptation de l'accueil sur plusieurs services en fonction des besoins des usagersRespect des temps individuels et du rythme de chacun
Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux projets et attentes (créativité / personnes accompagnées)	Développer et systématiser les outils de communication permettant de faciliter la compréhension des usagers.	Perfectionner la transmission des informations aux résidents en facile à lire et à comprendre. Reformuler les différents supports utilisés à l'attention des usagers Familiariser les usagers à l'utilisation des nouvelles technologies pour élargir leurs moyens de communication	-Formation et informations à l'attention des professionnels pour les sensibiliser à l'utilisation du facile à lire et à comprendre -Pratique d'un « langage » approprié de manière individuelle : image, photo, écrit, ou autre -Achat et mise à disposition de logiciels favorisant la communication alternative
Favoriser l'autonomie des personnes accompagnées leur implication dans la cité et leur bien-être.  Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie (épanouissement / personnes accompagnées)	Formaliser le parcours de l'usager	Intégrer la logique de parcours de vie Maintenir et développer les accueils temporaires pour évaluer les besoins Développer notre connaissance des partenaires et se faire connaitre d'eux	-Formalisation de rencontres régulières avec les partenaires (IME, ESAT) -Anticipation et planification des accueilsRencontres avec de nouveaux partenaires et maintien des relations avec les partenaires connus et les enrichir

Renforcer le lien avec les familles, les soutenir et les aider à ne pas culpabiliser. Permettre aux salariés d'assurer un accompagnement de qualité (engagement / familles)	Eduquer à la vie sexuelle et affective	S'adapter au niveau de développement psychoaffectif des usagers Respecter la sphère privée Associer la famille et les proches Respecter une approche citoyenne Respecter la diversité et l'égalité des sexes	-Création d'outils adaptés à chacun et à leur niveau de langage. Adaptation à la représentation de chacun. Appui sur l'expertise de partenaires. Mise en place d'action de formation spécifiqueRespect des lieux privatifs des usagers pour l'expression de leur vie affective et sexuelleCréation de codes formalisés -Respect de la culture des familles et des proches et les mettre en perspective avec les besoins des usagersOrganisation de réflexions inhérentes à la vie en établissement -Soutien de l'expression d'une vie affective et sexuelle -Soutien des choix des usagers sans jugement ni tabou.
S'assurer de la pérennisation et du développement de l'association (engagement / personnes accompagnées)	Améliorer le cadre de vie	Aménager et rénover les espaces communs intérieurs et extérieurs Permettre l'investissement des usagers dans leur lieu collectif et privatif Penser les espaces communs en fonction de l'évolution des publics	-Rénovation des salles de bains sur le bâtiment des travailleurs d'ESAT -Recueil des souhaits des usagers pour organiser, agencer et décorer les lieux collectifsOrganisation de l'expression et l'appropriation des lieux privés des usagers par une décoration individualiséeRéorganisation des lieux d'accueil et des agencements
Adapter notre offre et développer des projets innovants pour répondre aux projets et attentes (créativité / salariés)	Développer un partenariat fonctionnel et le pérenniser	Mettre en synergie les ressources avec les partenaires Favoriser les échanges de bonnes pratiques et de savoir faire Etablir des conventions pour clarifier les rôles de chacun et les engagements Entretenir le partenariat en s'associant mutuellement à des actions	-Mise à disposition des installations des établissements et services aux partenaires et réciproquement -Rencontre de partenaires sur des thèmes spécifiques -Echanges menant à l'écriture des conventions et revisites régulières -Participation à des manifestations de manière citoyenne (téléthon, expositions)

Renforcer l'efficience d'organisation et de gestion (engagement / salariés)	Développer la communication interne et externe du pole hébergement	Harmoniser les supports et les règles de communication écrite interne Développer le système d'information Diffuser à l'ensemble des professionnels les actions interservices Promouvoir les actions	-Co-construction de supports avec les différents services et définition des règles d'usageMise à jour et développement du parc informatique. Formation des utilisateurs aux moyens de communication -Compte rendu systématique en réunion d'équipe des actions du Coqua et autres groupes de travail. Transmission des apprentissages issus des formationsMise en ligne d'articles sur le site de l'association. Mise en avant des actions des services par voie de presse
--	---	---	--